



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations de la Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

### ASSEMBLÉE ORDINAIRE 22 JANVIER 2024

Assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM), tenue le lundi 22 janvier 2024 à 9 h 30 au siège social, situé au 4445, côte de Terrebonne à Terrebonne, sous la présidence de M. Benoit Ladouceur, et à laquelle ont assisté :

Mme Lise Gagnon, 1<sup>re</sup> vice-présidente  
M. Robert Auger, 2<sup>e</sup> vice-président  
M. Raymond Berthiaume, membre  
Mme Nathalie Lepage, membre  
Mme Michèle Demers, membre

Étaient également présents :

Mme Valérie Foucault, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim  
M. Louis-Philippe Buist, ing., directeur des opérations et ingénierie  
et assistant secrétaire-trésorier par intérim

#### **RÉSOLUTION NO : A2024-01-01 (Ouverture de l'assemblée)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR : Michèle Demers  
APPUYÉ PAR : Nathalie Lepage

**QUE** l'assemblée soit ouverte.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **RÉSOLUTION NO : A2024-01-02 (Adoption de l'ordre du jour)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Auger  
APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

**QUE** l'ordre du jour soit accepté tel que présenté en y ajoutant le point 8.1 « Imposition d'une mesure disciplinaire ».

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 14 décembre 2023;
4. Dépôt :
  - Lettre de prolongation de délai pour l'obtention du certificat restreint en connexion d'appareillage (RCA) – M. Joël Madé, Électromécanicien;
5. Adoption des listes des salaires et déductions payés par retrait direct et des comptes à payer;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations de la Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

6. Autorisation des dépenses incompressibles 2024;
7. Adoption de soumission RAIM-2023-010 – Acquisition d'un filtre harmonique pour la station Masson;
8. Affaires nouvelles :
  - 8.1 Imposition d'une mesure disciplinaire – AJOUT;
9. Correspondances :
  - MRC Les Moulins – Règlement 134-6-1 – Règlement amendant le règlement 134-6 relatif au régime de retraite des employés de la MRC Les Moulins joint au régime complémentaire de retraite des employés de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins;
  - Ville de Terrebonne – Résolution 605-12-2023 – Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins;
  - Ville de Terrebonne – Résolution 606-12-2023 – Adoption des prévisions budgétaires de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins pour l'exercice financier 2024;
  - Ville de Mascouche – Résolution 231211-13 – Adoption du budget 2024 et du Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins et autorisation du paiement de la quote-part pour l'année 2024;
10. Période de questions;
11. Levée de l'assemblée.

### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### RÉSOLUTION NO : A2024-01-03

**(Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 14 décembre 2023)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR : Raymond Berthiaume

APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 14 décembre 2023 soit accepté tel que présenté.

### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### RÉSOLUTION NO : A2024-01-04

**(Dépôt)**

---

IL EST RÉSOLU :

**QUE** le conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins prenne connaissance du dépôt de la lettre de prolongation de délai pour l'obtention du certificat restreint en connexion d'appareillage (RCA) de M. Joël Madé.

### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations de la Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

### RÉSOLUTION NO : A2024-01-05

(Adoption des listes des salaires et déductions payés par retrait direct et des comptes à payer)

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Lepage  
APPUYÉ PAR : Michèle Demers

**QUE** le conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM) accepte la liste des salaires et déductions payés par retrait direct au montant de 224 534,48 \$.

**QUE** le conseil d'administration de la RAIM accepte les listes des comptes à payer aux montants respectifs de 111 950,08 \$ et 1 661 615,75 \$ préparées le 17 janvier 2024 et en autorise les paiements.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### RÉSOLUTION NO : A2024-01-06

(Autorisation des dépenses incompressibles 2024)

**ATTENDU** la résolution A138-11-2023 adoptant les prévisions budgétaires de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM) pour l'année 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Auger  
APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

**QUE** le conseil d'administration de la RAIM autorise pour l'année 2024, l'engagement des dépenses incompressibles suivantes :

Masse salariale	3 249 700 \$
Contribution de l'employeur	792 700 \$
Service de la dette	3 321 397 \$
Électricité	1 078 000 \$
Téléphonie et communications	30 000 \$
Remboursement au fonds de roulement	69 200 \$
<b>TOTAL</b>	<b>8 540 997 \$</b>

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### RÉSOLUTION NO : A2024-01-07

(Adoption de soumission RAIM-2023-010 – Acquisition d'un filtre harmonique pour la station Masson)

**ATTENDU QUE** la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM) a demandé des soumissions par voie d'invitation écrite auprès de cinq (5) entreprises pour l'acquisition d'un filtre harmonique pour la station Masson (RAIM-2023-010);

**ATTENDU QUE** deux (2) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 19 décembre 2023, à savoir :

Moteurs électriques Laval ltée	92 128,32 \$ (t.t.c.)	<i>Non conforme</i>
Techno-Contact inc.	95 244,14 \$ (t.t.c.)	



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations de la Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

**ATTENDU QUE** la soumission de l'entreprise Techno-Contact inc. s'est avérée la plus basse conforme selon le rapport daté du 16 janvier 2024 de Mme Nathalie Savard, chef de division à l'approvisionnement à la Direction de l'administration et finances de la Ville de Terrebonne;

**ATTENDU QUE** l'estimation du prix de ce contrat est de 92 500,00 \$ (t.t.c.);

**ATTENDU** l'analyse technique datée du 16 janvier 2024 de M. Morgan Michel Antoine, ingénieur de la firme Les Services EXP inc.;

**ATTENDU QUE** le nom de l'entreprise Techno-Contact inc. n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 22 janvier 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon  
APPUYÉ PAR : Raymond Berthiaume

**QUE** le conseil d'administration de la RAIM accepte la soumission de l'entreprise Techno-Contact inc. pour l'acquisition d'un filtre harmonique pour la station Masson au montant de 82 839,00 \$ (taxes en sus).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **RÉSOLUTION NO : A2024-01-08 (Imposition d'une mesure disciplinaire)**

---

**ATTENDU** la recommandation de la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM) relativement à l'imposition d'une suspension disciplinaire sans solde d'un (1) quart de travail dans le dossier numéro RAIM-24200029, et ce, à titre de mesure disciplinaire;

**ATTENDU QUE** la RAIM s'est fait accompagner par la Direction des ressources humaines de la Ville de Terrebonne;

IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Auger  
APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

**QUE** le conseil d'administration de la RAIM autorise l'imposition d'une suspension disciplinaire sans solde d'un (1) quart de travail dans le dossier numéro RAIM-24200029 à être déterminée par la direction de la RAIM.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **RÉSOLUTION NO : A2024-01-09 (Correspondances)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR : Raymond Berthiaume  
APPUYÉ PAR : Michèle Demers

**QUE** les correspondances mentionnées à l'ordre du jour soient acceptées tel que présentées.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la  
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

**RÉSOLUTION NO : A2024-01-10**  
**(Levée d'assemblée)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR : Michèle Demers  
APPUYÉ PAR : Nathalie Lepage

**QUE** l'assemblée soit levée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

*Bladou*

Président

*Nathalie Lepage*

Secrétaire-trésorière par intérim